



APPEL À PROJETS INNOVANTS GÉNÉRATION ÉQUITABLE 2024

“Cultiver l'Équité : J'agis pour une alimentation responsable et équitable sur mon campus”

CONTEXTE

Le programme Génération Équitable mobilise et accompagne les associations étudiantes à un changement de pratiques pour une alimentation plus juste et plus équitable sur les campus. L'objectif est de donner aux étudiant.es les moyens de mettre en place des actions pour promouvoir et favoriser une alimentation durable et un dialogue constructif avec leur campus pour entraîner un changement concret.

Co-porté par le mouvement citoyen *FAIRe un monde équitable* et l'ONG *Max Havelaar France*, dans le cadre du dispositif FAIR Future soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et la Mairie de Paris, **Génération Équitable propose pour sa 5e édition un appel à projets innovants afin d'accompagner et valoriser jusqu'à 8 projets étudiants portant sur l'accessibilité et le développement d'une transition alimentaire responsable et équitable au sein des campus et/ou au-delà dans les territoires.**

Les candidatures sont ouvertes du **samedi 19 octobre au samedi 30 novembre 2024 à 23h59**. La remise des prix est prévue le **14 décembre 2024**, à Paris.

OBJECTIFS

Cet appel à projets a pour but d'inciter les étudiant.es à mettre en place des **projets innovants portant la transition alimentaire en intégrant au cœur de leur démarche le commerce équitable** pour une réponse concrète aux enjeux de justice sociale, économique et climatique.

Principes du commerce équitable

*Le commerce équitable garantit aux agriculteur.rices des **prix rémunérateurs**, couvrant leurs coûts de production. La justice économique entraîne une meilleure qualité de vie et la possibilité d'investir dans **des modes de production plus respectueux de l'environnement, de mettre en place des actions d'adaptation et ainsi améliorer leur résilience**. Agir pour le commerce équitable et consommer des produits labellisés équitables permet de répondre concrètement aux injustices qui touchent les producteur.ices et d'assurer une transition alimentaire responsable sur son campus.*



OBJECTIFS

Avant de remplir le dossier de candidature ci-joint, assurez-vous d'avoir pris connaissance des critères d'éligibilité suivants :

1. Le jury récompensera les projets qui incluent au minimum un des résultats visés suivants :

I. Faciliter l'accès et/ou le développement d'une consommation de produits alimentaires responsables, **en majorité des produits labellisés équitables (1)** mais aussi des produits bio, locaux, zéro déchet, vrac, invendus... sur son campus et/ou le territoire.

II. L'introduction d'un contenu pédagogique portant sur une transition alimentaire responsable, **incluant la juste rémunération des producteurs.rices**, dans un cursus scolaire ou universitaire, sur son campus et/ou le territoire.

III. Le développement d'un service facilitant la **transformation de notre système alimentaire** afin de le rendre plus durable, plus équitable et inclusif, sur son campus et/ou le territoire.

2. Seuls pourront être retenus les projets en lien avec une transition alimentaire intégrant un **caractère durable** (bio, locaux, zéro déchet, vrac, etc.) et **équitable**. Les projets retenus devront contribuer de façon complémentaire :

- à une transition alimentaire qui intègre des **pratiques durables** (telles que l'agriculture biologique, les circuits courts, le zéro déchet ou le vrac)

ET

- à la promotion et le respect des **principes du commerce équitable**.

Attention, si votre projet n'intègre pas de **produits labellisés**, vous devez démontrer qu'il respecte **4 des 5 critères inspirés des piliers du Commerce Équitable** suivants :

- Garantir un **prix juste** pour les producteurs.rices,
- Avoir un **partenariat de long terme** avec les agriculteur.rices,
- S'assurer que l'approvisionnement respecte **l'environnement** et contribue à la lutte contre le changement climatique
- **Sensibiliser** au Commerce Équitable et modes de production durable,
- **Assurer la transparence et la traçabilité** de l'approvisionnement.

Vous trouverez en annexe le détail des piliers du Commerce Équitable.

3. Les projets pouvant être soutenus devront obligatoirement :

- Être conduits par une association étudiante venant d'un établissement d'enseignement supérieur en France, membre ou non de Génération Équitable.
- Avoir pour périmètre le campus de l'association ou le territoire de la collectivité dont dépend le campus.
- Réaliser le projet dans sur une durée maximale d'un an
- Avoir été réalisés avant le 1^{er} décembre 2025.

4. Si une association étudiante a déjà participé à une précédente édition de l'appel à projets, il est possible de candidater à l'édition 2024 à condition de présenter un nouveau projet.

5. Seront inéligibles les projets à titre individuels, ne respectant aucun critère d'éligibilité mentionnés, ayant pour vocation un intérêt commercial à but lucratif et dont les résultats visés n'ont pas d'impact spécifique et mesurable.

PRIX

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer **jusqu'à 8 prix** en fonction de la pertinence des candidatures reçues. **Au total ce seront 8000 euros qui seront distribués sous forme de dotations de bourse variables de 500 et 1500 euros.**

Parmi les candidatures,

- Jusqu'à **4 "Grand Prix"** d'un montant de **1500 euros**, pour les projets innovants portant la transition alimentaire au cœur de leur démarche sur le périmètre du campus ou en dehors,
- Jusqu'à **2 prix "Tremplin"**, d'un montant de **500 euros**, seront attribués à des associations étudiantes membres de Génération Équitable (1) souhaitant organiser une action ponctuelle sur le commerce équitable, sur l'année universitaire 2024/2025,
- Jusqu'à **2 prix "coup de pouce"**, d'un montant de **500 euros**, pour tout projet intégrant la lutte contre la précarité alimentaire dans le développement d'une offre ou d'un service en lien avec une alimentation responsable.

A noter que le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer un prix "Coup cœur à un projet étudiant jugé particulièrement pertinent dans l'impulsion d'une transition alimentaire responsable.

(1) Sont considérés comme membres de Génération Équitable les associations ayant signé la Charte de partenariat 2024/2025.

ÉVALUATION

Le jury sera en charge d'évaluer les projets à partir d'un barème de points intégrant les critères d'éligibilité et d'évaluation suivants :

1. Intérêt et pertinence du projet

- > Caractère innovant du projet (originalité, ambition, ...)
- > Adéquation avec les critères d'éligibilité
- > Intégration du commerce équitable
- > Pertinence des partenariats envisagés (si nécessaire)

2. Gestion de projet et méthodologie

- > Cohérence et clarté de l'objectif et de la mise en œuvre
- > Pertinence des Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs visés par le projet
- > Clarté et dynamisme du pitch
- > Impact global du projet

3. Faisabilité

- > Réalisme des objectifs fixés
- > Crédibilité du calendrier du projet
- > Gestion budgétaire rigoureuse et justifiée

MODALITÉS

Le comité de sélection composé d'un jury d'acteurs engagés pour une transition alimentaire responsable annoncera les résultats lors de la journée de remise de prix du samedi 14 décembre 2024 à Paris.

Les candidatures sont ouvertes entre **le samedi 19 octobre au samedi 30 novembre 2023 à 23h59** et à envoyer à l'adresse suivante : campus@faire-equitable.org.

A noter que vous avez la possibilité d'envoyer un dossier en cours de finalisation avant le 15 novembre 2024 afin d'avoir un premier retour avec droit de modification.

Au 30 novembre 2024, seuls les dossiers complets (annexes incluses) seront acceptés.

Le formulaire de candidature est à télécharger sur le site de Génération Équitable.



ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Les projets lauréats s'engagent à :

- **Faire figurer le logo de Génération Équitable sur tous les supports de communication** relatifs au projet retenu et mentionner Génération Équitable lors d'événements liés au projet.
- **Participer à une formation** dispensée par le programme Génération Équitable sur les enjeux du commerce équitable en janvier 2025.
- **Participer à au moins 1 événement organisé par Génération Équitable** pour témoigner de son expérience.
- **Réaliser une vidéo de valorisation du projet** qui sera diffusée sur les réseaux sociaux de Génération Équitable comme par exemple une interview du de la porteur.se de projet, une vidéo de l'événement, des vidéos-témoignage des membres de l'association, etc.
- **Transmettre un bilan du projet à son échéance.** Ce bilan d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dont les critères seront formalisés par l'équipe de Génération Équitable.

Génération Équitable, à travers ses organisations co-porteuses FAIRE un monde équitable et Max Havelaar France, s'engage à :

- **Valoriser** les projets sur le plan national à travers la communication de ces deux organisations.
- **Accompagner** les porteurs de projets à l'année selon leurs besoins : conseil, communication, ressources pédagogiques, formalisation de leur bilan de projet à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- **Former** les lauréats aux enjeux de transition alimentaire et de commerce équitable.

L'équipe Génération Équitable a hâte de prendre connaissance de votre projet !

Pour toute question relative à l'appel à projets, vous pouvez contacter l'équipe à l'adresse : campus@faire-equitable.org

Nous suivre sur Instagram : [generation equitable](https://www.instagram.com/generation-equitable)

(Dossier de candidature à remplir en page suivante)



DOSSIER DE CANDIDATURE DE L'APPEL À PROJETS INNOVANTS GÉNÉRATION ÉQUITABLE 2024

*“Cultiver l'Équité : J'agis pour une alimentation responsable
et équitable sur mon campus”*

Etablissement de rattachement et ville :

Nom de l'association étudiante :

Adresse postale de l'association étudiante :

Nom et contact email/téléphone du représentant légal de l'association étudiante :

Nom et contact email/téléphone des membres de l'association porteurs du projet :

Nom du projet :

Lieu de déroulement du projet :



Thématique du projet :

Objectif général du projet (1 à 3 choix minimum possibles) :

- Faciliter l'accès et/ou le développement d'une consommation de produits alimentaires responsables, en majorité des produits labellisés équitables mais aussi des produits bio, locaux, zéro déchet, vrac, invendus... sur son campus et/ou le territoire.
- L'introduction d'un contenu pédagogique portant sur une transition alimentaire responsable, incluant la juste rémunération des producteurs, dans un cursus scolaire ou universitaire, sur son campus et/ou le territoire.
- Le développement d'un service facilitant la transformation de notre système alimentaire afin de le rendre plus durable, plus équitable et inclusif, sur son campus et/ou le territoire.

Candidatez-vous au prix Tremplin, réservé aux associations étudiantes obligatoirement membres de Génération Équitable (2) qui souhaitent organiser une action ponctuelle sur le commerce équitable, sur l'année universitaire 2023/2024, pour une bourse d'un montant allant jusqu'à 500 euros ?

- Oui
- Non

(2) Sont considérés comme membres de Génération Équitable les associations ayant signé la Charte de partenariat 2023/2024.

Présentation générale du projet :

Merci d'indiquer ici toutes les informations relatives au projet et que vous jugez utiles pour son évaluation. La présentation peut être complétée de photos, vidéos ou tout autre outil.

Perspectives envisagées du projet :

Selon vous, de quelle(s) manière(s) votre projet permet-il de contribuer à une transition alimentaire responsable ?

Comment votre projet intègre-t-il les principes du commerce équitable ? *Voir Annexe*

En quoi ce projet vous semble-t-il innovant ?

Quels sont les partenaires de votre projet ?

Avez-vous préparé ce projet avec l'aide de structures (associations étudiantes, établissement, Crous...)?

Si oui pouvez-vous nous les citer ?

- Oui
- Non

Calendrier prévisionnel du projet :

Protection de vos données

Les données que vous nous transmettez sont uniquement utilisées dans le cadre du Programme Génération Équitable et de cet appel à projets innovants. Une fois l'appel à projets innovants terminé, vos données seront supprimées de nos serveurs dans un délai maximum de 2 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celui-ci ou d'une limitation de traitement des données.

- J'accepte que mes données soient utilisées dans le cadre énoncé ci-dessus*

Pour toute question relative à l'appel à projets, contactez l'équipe à l'adresse :
campus@faire-equitable.org

Plus d'informations : www.generation-equitable.fr

BUDGET

Budget Prévisionnel * à joindre obligatoirement au formulaire. *Sans cette information, votre dossier ne sera pas traité par la commission.*

Attention, votre budget doit être équilibré : dépenses = recettes

Les candidats sont invités dans les annexes à fournir des pièces complémentaires au dossier (photo, vidéo de présentation, outils, autres ressources conseillées).

Dépenses		Recettes	
Nature de la dépense	Montant TTC	Origine de la recette	Montant TTC
TOTAL		TOTAL	

ANNEXE

Les labels de Commerce Équitable

Les labels déclinent les critères du commerce équitable en engagements précis (cahiers des charges transparents en accès public sur leurs sites internet) et organisent des contrôles sur la mise en œuvre, faisant intervenir des contrôles externes.



Les 7 piliers du Commerce Équitable

En France, le Commerce Équitable est défini dans la Loi ESS de 2014 et la Loi Climat de 2021 selon les 7 principes suivants.

